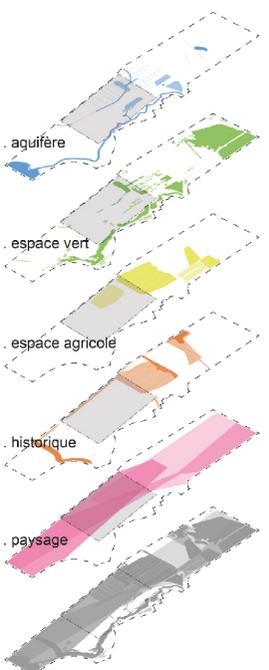


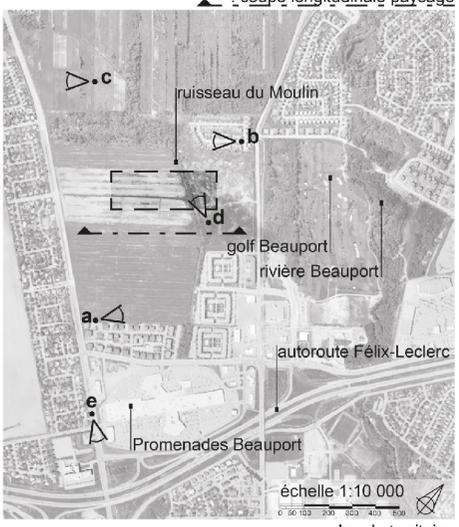
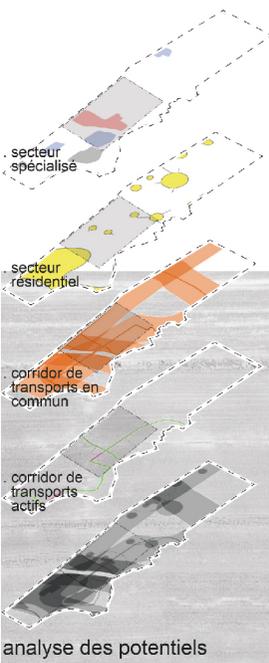
À QUI LA RUE? À NOUS LA RUE!



En banlieue d'après-guerre de Québec, des terres agricoles sont menacées par du développement suburbain « usuel » sanctionné par un nouveau cadre réglementaire. Le défi consiste à imaginer un scénario d'aménagement durable qui questionne les cadres d'intervention actuels en proposant un **équilibre entre rentabilité écologique, communautaire et foncière.**

L'analyse du site s'inspire de la méthode des superpositions de McHarg (1969) pour en **démontrer les potentiels et les restrictions**, mais surtout pour **orienter une intervention écosensible** :

- Les terres agricoles, au nord, sont un héritage des découps seigneuriales.
- Le centre commercial Promenades Beauport et les nombreux commerces au sud forment un pôle d'une grande intensité en termes d'emplois et de services.
- L'autoroute constitue une barrière avec la vieille ville, mais aussi un axe de transport achalandé.
- La grande biodiversité du secteur compte sur la présence d'un ruisseau et d'une forêt dense.
- Les vues insoupçonnées vers le promontoire de Québec et le fleuve Saint-Laurent sont un atout considérable.



[3] Composer l'espace public de la banlieue contemporaine
Infiltrer la nature au cœur du quartier afin de créer des lieux de rencontre variés mais surtout un milieu de vie naturel propice aux interactions sociales.

La proposition d'aménagement du nouveau milieu se décline en quatre stratégies :

[1] Cultiver un habitat durable & écoresponsable

- Interagir avec les réalités du site pour un dialogue entre banlieue existante, nouveau tissu résidentiel et réseau vert.
- Bâtir un milieu compact et mixte misant sur une économie d'espace et la conservation d'une grande partie des terres agricoles comme bien collectif.
- Respecter le tracé du découpage seigneurial et conserver les stratégies héritées de récupération des eaux champêtres.
- Limiter le stationnement de surface pour maximiser la percolation des sols.
- Orchestrer toits verts, utilisation de matériaux locaux (bois), intégration d'énergies renouvelables comme pratiques de base.



[2] Concevoir une esplanade-jardin

- Conserver un parc urbain généré par les méandres du ruisseau comme élément générateur et épine dorsale d'un réseau de nature où abondent – jardins, sentiers pédestres et cyclables, zones maraîchères, terrains de sports, plaines inondables.



[4] Infiltrer la nature

- Permettre à la nature sous toutes ses manifestations – horizon et percées, champs cultivés, parc public, récupération des eaux à même la rue, etc. — de s'infiltrer jusqu'à chaque unité d'habitation par des configurations d'îlots « poreuses ».

